



# COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel



## EQUIPE DE REDACTION

**Brahima CISSE**, *Analyste Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.* [brahima.cisse@cilss.int](mailto:brahima.cisse@cilss.int)  
[cissebra@hotmail.com](mailto:cissebra@hotmail.com)

**Dieudonné KAM**, *Assistant Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.* [dieudonne.kam@cilss.int](mailto:dieudonne.kam@cilss.int)

**Zazouli Dan Tata Mahamadou Siradja**, *Chef au ProDAF-FIDA Niger, volet intégration régionale par les échanges agrosylvopastoraux.*  
[dantata.zazouli@prodaf.net](mailto:dantata.zazouli@prodaf.net);  
[Zazouli2007@gmail.com](mailto:Zazouli2007@gmail.com)

### Barthélemy Famba SIDIBE

*Assistant en Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques*

E-mail : [amba.sidibe@cilss.int](mailto:amba.sidibe@cilss.int)

## Bulletin mensuel **Août 2019**

# Les échanges intra-régionaux de produits agricoles et d'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest



## PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Canada



*Flux transfrontaliers des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques en Afrique de l'Ouest*

## INTRODUCTION

---

Dans la Déclaration de Malabo (Guinée Equatoriale) de juin 2014, les pays africains se sont engagés à tripler, d'ici 2025, le niveau des échanges intra-africains de produits et services agricoles, à accélérer la mise en place d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) et à adopter un système de tarif extérieur commun (TEC) à l'échelle du continent. En effet, l'intégration commerciale est reconnue comme un puissant levier de croissance, de développement et de réduction de la pauvreté.

Le commerce intra-régional est donc essentiel pour assurer un approvisionnement régulier des différents marchés de la région, contribuant ainsi à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population par la disponibilité et l'accessibilité des produits. En outre, le développement du commerce intra-régional des produits agro-pastoraux et de la pêche contribue à la création de nombreux emplois le long des différentes chaînes de valeur et contribue à la lutte contre la pauvreté.

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest peut se nourrir elle-même de sa production régionale agricole, de bétail/viande que de produits halieutiques. Cet atout permet à la région d'être résiliente aux facteurs négatifs du marché mondial. A cette fin, conformément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC), les produits agricoles et alimentaires de la région doivent pouvoir circuler librement des zones de production vers les zones de consommation et des zones excédentaires vers les zones déficitaires.

Mais la circulation intra-régionale des produits agro-pastoraux et de la pêche est entravée par de nombreuses barrières, d'ordre physique et non physique, les barrières tarifaires et non tarifaires, l'insuffisance d'informations sur la dynamique du commerce intra-régional, les opportunités commerciales, ainsi que l'insuffisance dans la transformation des produits locaux. La combinaison de tous ces facteurs contribue à la hausse des prix de revient des produits, réduisant la compétitivité des produits de la région au détriment des produits importés et limitant les gains en revenus, la création d'emplois le long des chaînes de valeurs et même l'accès aux populations vulnérables.

De plus, le suivi et la mesure du niveau du commerce intra-régional et en particulier de l'intégration régionale, constituent également un défi majeur pour la réussite de la mise en œuvre aussi bien des engagements de Malabo que des politiques régionales et nationales. Sur ce point, il existe un large consensus sur le fait que les données sur le commerce intra-régional sont insuffisamment collectées du fait de la sous-déclaration et/ou du non-enregistrement du commerce formel ainsi que l'absence d'informations sur le commerce informel. Il apparaît alors évident que les données sur le commerce intra-africain, présentent des insuffisances et par conséquent sous estimées dans les bases de données, nationales, régionales et internationales telles que COMTRADE.

En effet il s'agit de faciliter les flux de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des zones excédentaires vers les zones déficitaires ou les centres de consommation.

Sur la base d'une méthodologie rigoureuse, le Programme Régional d'Appui (PRA-Marchés) du CILSS, avec l'appui de l'USAID, de la Banque Mondiale (BM), du CANADA, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et le FIDA à travers le ProDAF/Niger met en œuvre un système régional de collecte journalière des données sur le volume et la valeur des flux transfrontaliers des produits agricoles, halieutiques et du bétail ainsi que les entraves le long des douze (12) principaux corridors commerciaux (cf tableau n°1). Egalement, Il y mène des activités de plaidoyer pour la levée des barrières et le renforcement de capacités des acteurs des chaînes de valeur. La collecte des données est réalisée par les acteurs du secteur privé appartenant aux organisations socioprofessionnelles et les interprofessions dont les membres œuvrent dans le commerce transfrontalier. La collecte est faite au niveau des points de sortie (frontières) et des marchés stratégiques de différents pays de la région. Ce bulletin traite la situation des flux échangés durant le mois d'août 2019.

Taux mensuel moyen du 1\$ = 595,076 FCFA ; 1\$ = 358,275 NAIRA ; 1 \$ = 5,466 GHS

## PRINCIPAUX CORRIDORS DE COMMERCIALISATION SUIVIS

Tableau 1: Principaux corridors commerciaux suivis

Produits	Corridors	Distance (Km)	Points de collecte
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Niébé*, Colas*, Oignon*, Volaille*, Œufs*, Tomate*, Manioc*, Banane*, Igname*, Arachide*, Pomme de terre*	Abidjan-Ouagadougou-Niamey	1 633 (1 100 ET 533)	Abidjan, Bouaké, Niangoloko, Ouamélourou, Mbengué, Banfora, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Téra, Kantchari
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Colas*, Oignon*	Abidjan-Bamako	1 132	Abidjan, Bouaké, Mbengué, Odiénné, Zegoua, Kadiolo, Loulouni, Kadiana
Maïs, Volaille*, Œufs*, Niébé, Colas, Oignon, Huile de palme, Poisson, Tomate, Piment, Manioc et dérivés, Igname, Noix de coco, Gombo, Pistache, Carotte, Gingembre, Sésame, Crabes, Épices, Pastèque, Avocat, Chou, Ail, Ananas, Epices, , Patate douce, Arachide, Banane, tourteaux coton	Abidjan-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos	1 020 (540 ET 200 ET 155 ET 125)	Abidjan-Anyama, Noé, Kasso, Kodjoviakopè, Sanvée-kondji, Djaffé, PK18, Sango-Attan, Lagos-Mile12, Gogounou, Parakou, Ouenra, Dérafi, Glazoué, Bantè, Savè, Péhunco, Malanville, Ouaké
Maïs, Bétail, Niébé, Colas*, Oignon, Igname, Manioc*, Tomate, Orange*, Pastèque*, Volaille*, Œufs*, Arachide*, Pomme de terre*	Ouagadougou-Accra	1 004	Djibo, Dori, Ouagadougou, Bittou, Léo, Techiman, Kumasi, Bantama, Anloga, Ashaiman, Accra-CMB, Agbogbloshie
Maïs, Bétail, Niébé, Oignon*, Tomate*, Poisson (tilapia)	Ouagadougou-Cotonou	1 064	Pouytenga, Nadiagou, Parakou
Maïs, Mil, Sorgho, Riz, Poisson*	Ouagadougou-Mopti et Bobo-Koutiala	450 ET 165	Bama, Banzon, Orodara
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Arachide*	Bamako-Dakar	1 350	Kayes, Diboli
Riz*, Maïs*, Mil*, Sorgho*, Bétail, pomme de terre*	Bamako-Conakry	1 003	Yanfolila, Kangaba, Kourémalé
Canne à sucre, Aubergine, Pastèque, Mangue, Patate douce, Courge, Volaille, Œufs, Soja, Épices, Bissap, Citron, Moringa, Taro, Niébé, Bétail, Oignon, Souchet, Poivron, igname, farine de manioc (gari)	Tahoua– Sokoto	222	Konni, Galmi Bangui, Guidan Takwassara, Sabon Guida (Erofa)
	Maradi– Katsina-Kano	217	Korghom, Dan Issa, Guidan Kané, Kano
	Zinder- Daura-Kano	234	Adaré, Dan Barto, DMDA
	Kano-Magaria-Zinder	265	Dachi, DMDA

\* Les flux de ces produits ne sont pas encore documentés sur le corridor indiqué

## INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVIS

---

La mise en œuvre des activités de promotion du commerce intra-régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques permet de renseigner par pays et mensuellement, trimestriellement et annuellement les principaux indicateurs suivants :

- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional des produits ciblés ;
- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional réalisé par les femmes dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre moyen de points de contrôle illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Montant moyen des paiements illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen d'acheminement (heures) des produits ciblés le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen de traversée (minute) des frontières le long des corridors ;
- ✓ Coût moyen du transport par 100 km le long des corridors dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre de personnes formées sur les thématiques liés au commerce agricole ;
- ✓ Nombre de protocoles, procédures et documents commerciaux régionaux simplifiés distribués ;
- ✓ Nombre d'actions de sensibilisation/plaidoyer réalisées aux frontières et le long des corridors ;
- ✓ Nombre de panneaux d'affichage géant de diffusion des textes communautaires et messages clés.

## FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET HALIEUTIQUES

**Volume total (tonne) du mois : 179 119**

**Variation mensuelle : (580,51%)**

**Valeur totale (\$) du mois : 46 431 471**

**Variation mensuelle : (493,87%)**

### Principaux produits commercialisés :

Type de produits	Volume en tonne	Valeur totale en \$	% Valeur
Fish smoked	1 643	5 922 722	12,75
Maize	77 839	13 627 990	29,35
Millet	28 839	4 976 042	10,71
Pepper	1 420	3 732 344	8,03
Autres produits	69 375	18 175 389	39,14
<b>Total</b>	<b>179 119</b>	<b>46 431 471</b>	<b>/</b>

La dynamique des flux pour ce mois d'août montre que la valeur de maïs commercialisé représente (29,35%). Pour ce mois, son volume était 77 829 T contre 12 066 T en juillet 2019. Il est suivi du poisson fumé qui représente (12,75%), le mil (10,71%) et le piment (8,03%).

### Pays exportateurs :

Pays exportateurs	Volume en tonne	Valeur en \$	% Valeur
Benin	20 525	4 082 676	8,79
Burkina Faso	29 715	7 715 859	16,61
Côte d'Ivoire	34 440	5 718 793	12,31
Ghana	11 578	10 321 566	22,22
Mali	437	75 564	0,16
Niger	17 473	3 546 702	7,63
Nigeria	63 092	12 121 205	26,10
Togo	1 854	2 852 123	6,14
<b>Total</b>	<b>179 119</b>	<b>46 434 488</b>	<b>/</b>

Les principaux pays exportateurs sont le Nigéria avec (26,10%), le Ghana avec (22,23%), le Burkina Faso avec (16,61%) et la Côte d'Ivoire avec (12,31%) de la valeur totale des produits échangés.

Le produit le plus exporté par le Nigéria reste le millet gris avec (37,61%), ensuite vient le maïs avec (27,2%), le sorgho avec (16,37%) puis la tomate fraîche avec (9,48%) de la valeur totale des produits exportés.

Pour le Ghana, on retrouve le poisson fumé avec (42,71%), le piment avec (22,59%), le cola avec (13,0%) et l'igname avec (3,7%). On y retrouve aussi du maïs, de l'avocat vert et du gari.

## Pays importateurs :

Pays importateurs	Volume en tonne	Valeur totale en \$	% Valeur
Benin	8 625	5 008 811	10,78
Burkina Faso	31 564	4 782 101	10,29
Côte d'Ivoire	44	13 144	0,02
Ghana	17 375	4 117 086	8,86
Guinée	14	2 112	0,0045
Mali	10 727	2 226 957	4,79
Niger	76 778	14 205 913	30,59
Nigéria	15 557	5 694 382	12,26
Togo	3 420	8 135 460	17,52
Sénégal	15 011	2 248 522	4,84
<b>Total</b>	<b>179 119</b>	<b>46 434 488</b>	<b>/</b>

Au niveau de ce tableau on retrouve tous les pays car ils importent tous des produits agricoles même si les volumes diffèrent.

Le Niger occupe la 1<sup>ère</sup> place avec (30,59%), le Togo avec (17,52%), le Burkina Faso avec (10,29%) puis le Benin avec (10,78%).

Il importe principalement du maïs avec (44,82%), du millet avec (32,01%), du sorgho avec (18,83%) et de l'orange avec (1,67%) mais aussi des produits comme le gari, la tomate et la cola.

## FLUX COMMERCIAUX DE BETAIL

Nombre de têtes du mois: **327 707**

Variation mensuelle: **(180,22%)**

Valeur (\$) totale du mois: **19 069 722**

Variation mensuelle: **(-10,93%)**

## Principaux animaux commercialisés :

Type d'animaux	Nbre de têtes	Valeur totale en \$	% Valeur
Camel	759	307 401	1,61
Cattle	243 362	6 690 456	35,08
Donkeys	1 667	212 447	1,11
Goats	3 774	291 141	1,52
Sheep	78 145	11 568 277	60,66
<b>Total</b>	<b>327 707</b>	<b>19 069 722</b>	<b>/</b>

La fluctuation de l'offre et du prix apparaît au niveau du bétail. Au moment où on constate une augmentation du bétail commercialisé, au même moment on constate une variate negative au niveau de la valeur totale.

La fête de la Tabaski a joué un grand rôle dans cette variation.

La tendance reste dominée par les ovins avec (60,66%) de la valeur totale, tandis que on retrouve les caprins avec à peine (1,52%) ; les bovins représentent (35,08%).

Par rapport au mois précédent, on constate une augmentation légère du nombre de têtes des ovins avec 68 787 têtes en juillet contre 78 145 têtes en août.

### Pays exportateurs :

Pays exportateurs	Nbre de têtes	Valeur totale en \$	% Valeur
Burkina Faso	295129	12205019	64,0020814
Mali	27255	5866873	30,7653829
Niger	5071	996380	5,22493196
Togo	252	1451	0,00760892
<b>Total</b>	<b>327707</b>	<b>19069722</b>	<b>/</b>

Le Burkina Faso reste le principal pourvoyeur du bétail avec plus de (64%) de la valeur totale de l'exportation régionale.

Il est suivi du Mali avec (30,76%) tandis que le Niger n'a exporté que (5,22%) au cours de ce mois d'août.

### Pays importateurs

Pays importateurs	Nbre de têtes	Valeur totale en \$	% Valeur
Burkina Faso	122	54183	0,28413104
Côte d'Ivoire	312091	16558373	86,8306995
Ghana	4615	285445	1,4968493
Nigeria	5071	996380	5,22493196
Sénégal	425	68020	0,35669109
Togo	5383	1107322	5,80670237
<b>Total</b>	<b>327707</b>	<b>19069722</b>	<b>/</b>

Pour ce mois d'août, la Côte d'Ivoire occupe une place record avec (86,83%) de la valeur totale échangée du bétail.

Il importe principalement des bovins et des ovins.

Ensuite viennent le Nigeria et le Togo avec respectivement (5,8%) et (5,2%) .Le Sénégal a subitement baissé son importation du bétail tout juste après la fête ce qu'indique le tableau avec moins de (1%) des importations.

## CONCLUSION

## FLUX COMMERCIAUX GLOBAUX

Valeur (\$) totale du mois: **65 501 193 \$**

Variation mensuelle: **(124%)**

Désignations	Volume et Nbre de têtes	Valeur en USD	%Valeur
<b>Flux commerciaux agricoles et halieutiques</b>			
Type de produits	Volume en tonne	Valeur en \$	% valeur
Fish smoked	1643,329	5922722	12,7558354
Maize	77839,629	13627990	29,3507609
Millet gris	28839,97	4976042	10,7169596
Pepper	1420,249	3732344	8,03839275
Autres produits	69375,97	18175389	39,144547
<b>Total A</b>	<b>179119,1</b>	<b>46431471</b>	<b>/</b>
<b>Flux commerciaux du bétail</b>			
Type d'animaux	Nb Têtes	Valeur en USD	%Valeur
Camel	759	307401	1,61198469
Cattle	243362	6690456	35,0841821
Donkeys	1667	212447	1,114054
Goats	3774	291141	1,52671864
Sheep	78145	11568277	60,6630605
<b>Total B</b>	<b>327707</b>	<b>19069722</b>	<b>/</b>
<b>Total général</b>	<b>/</b>	<b>65 501 193</b>	

le mois d'août a enregistré une nette augmentation de la valeur des échanges commerciaux. On note une variation mensuelle de (124%) soit 65 501 193\$.

Cette variation provient de la forte demande des denrées alimentaires en août, en général dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

On note un grand écart entre la valeur totale du mois juillet avec 29 228 375\$ et celle de ce mois d'août avec 65 501 193 \$.